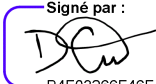


Signé par :

B4F03266F46F494...

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entrepriseA2P - SIREN : 528786965												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois12										Néant ☐		
										Exercice N clos le 31/07/2025		
					Brut			Amortissements, provisions		Net		
Capital souscrit non appeléTOTAL (I)					AA	0				0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement			AB	0		AC	0		0	
		Frais de développement			CX	0		CQ	0		0	
		Concessions, brevets et droits similaires			AF	42 153		AG	32 425		9 727	
		Fonds commercial (1)			AH	0		AI	0		0	
		autres immos incorporelles			AJ	0		AK	0		0	
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles			AL	0		AM	0		0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			AN	0		AO	0		0	
		Constructions			AP	0		AQ	0		0	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels			AR	81 091		AS	66 077		15 014	
		Autres immos corporelles			AT	142 222		AU	105 517		36 704	
		Immos en cours			AV	0		AW	0		0	
		Avances et acomptes			AX	0		AY	0		0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence			CS	0		CT	0		0	
		Autres participations			CU	2 940		CV	0		2 940	
		Créances rattachées à participations			BB	0		BC	0		0	
		Autres titres immobilisés			BD	0		BE	0		0	
		Prêts			BF	2 800		BG	0		2 800	
		Autres immobilisations financières			BH	1 233		BI	0		1 233	
Total (II)					BJ	272 439		BK	204 020		68 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			BL	132 855		BM	0		132 855	
		En cours de production de biens			BN	0		BO	0		0	
		En cours de production de services			BP	21 270		BQ	0		21 270	
		Produits intermédiaires et finis			BR	0		BS	0		0	
		Marchandises			BT	1 763		BU	0		1 763	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes			BV	1 093		BW	0		1 093	
		Clients et comptes rattachés (3)			BX	1 310 056		BY	0		1 310 056	
		Autres créances (3)			BZ	50 162		CA	0		50 162	
		Capital souscrit appelé, non versé			CB	0		CC	0		0	
		DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)			CD	600 000		CE	0		600 000
Disponibilités			CF	654 949		CG	0		654 949			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)			CH	31 533		CI	0		31 533		
	Total (III)			CJ	2 803 679		CK	0		2 803 679		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)			CW	0				0			
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM	0				0			
	Ecart de conversion actif (VI)			CN	0				0			
Total général (I à VI)					CO	3 076 118		1A	204 020		2 872 098	
(1) Droit au bail			0	(2) à moins d'un an			CP	4 033		(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.			0	stocks			0		créances		0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise [A2P - SIREN : 528786965]					Néant ☐	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 100 500)			DA	100 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0)	DC	0	
	Réserve légale (3)			DD	10 050	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ 0)	DG	757 796	
	Report à nouveau			DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	157 714	
	Subventions d'investissement			DJ	0	
	Provisions réglementées			DK	0	
	TOTAL (I)			DL	1 026 059	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	
	Avances conditionnées			DN	0	
	TOTAL (II)			DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	
	Provisions pour charges			DQ	0	
	TOTAL (III)			DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	
	Autres emprunts obligataires			DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0)	DV	57	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	431 697	
	Dettes fiscales et sociales			DY	657 652	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0	
	Autres dettes			EA	66 013	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	690 619	
	TOTAL (IV)			EC	1 846 039	
	Ecart de conversion passif			ED	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 872 098	
RENOVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 846 039	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0	

Annexe

Signé par :

B4F03266F46F494...



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/07/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/08/2023** à **31/07/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 872 098,52 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 157 714,43 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	39 292,77	2 860,00		42 152,77
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	79 798,20	1 293,28		81 091,48
Autres immobilisations corporelles	133 420,50	8 801,00		142 221,50
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 940,00			2 940,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 800,00
Autres immobilisations financières	1 233,00			1 233,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	26 939,84	5 485,50		32 425,34
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	55 468,50	10 608,91		66 077,41
Autres	91 428,42	14 088,93		105 517,35
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts	2 800,00	2 800,00		
Autres immo. financières	1 233,00	1 233,00		
Clients douteux				
Autres créances clients	1 310 055,76	1 310 055,76		
Personnel et comptes rattachés	2 410,45	2 410,45		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	1 570,78	1 570,78		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	46 180,63	46 180,63		
Charges constatées d'avance	31 532,78	31 532,78		
TOTAL	1 395 783,40	1 395 783,40		
Prêts accordés en cours d'exercice	3 500,00			
Rembours. obtenus en cours d'exercice	700,00			
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	31 532,78	
TOTAL	31 532,78	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice		

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)	100 500,00				100 500,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	10 050,00				10 050,00
Autres réserves	699 092,10			58 703,40	757 795,50
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	118 703,40	157 713,93		- 118 703,40	157 713,93
TOTAL	928 345,50	157 713,93		- 60 000,00	1 026 059,43

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice
------------------------	-----------------------------	-----------	--------------------	----------------------------

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	431 697,25	431 697,25		
Personnel et comptes rattachés	191 289,15	191 289,15		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	237 736,59	237 736,59		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	9 896,00	9 896,00		
TVA	209 771,98	209 771,98		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 957,83	8 957,83		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	57,00	57,00		
Autres dettes	66 013,48	66 013,48		
Produits constatés d'avance	690 619,43	690 619,43		
TOTAL	1 846 038,71	1 846 038,71		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	57,00			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-690 619,43	
TOTAL	-690 619,43	

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	7 312 508,35		7 312 508,35
TOTAL	7 312 508,35		7 312 508,35

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	9 887,90	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	161 431,15	
Personnel - Autres charges à payer	29 858,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	78 688,03	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	1 209,54	
État - Charges à payer	2 666,83	
TOTAL	283 741,45	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	4 722,09	
TOTAL	4 722,09	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de [XXXX.XX] euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : [XXXX.XX] euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : [XXXX.XX] euros.

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		

A2P

Société par actions simplifiée au capital de 100 500 euros
Siège social : Impasse de Castelvieu-ZA de Pinet, 31180 ROUFFIAC TOLOSAN
528 786 965 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JANVIER 2026

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 juillet 2025** s'élevant à **157 714 euros** de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice **157 714 euros**

A titre de dividendes **90 000 euros**

Soit 60 euros par action

Le solde **67 714 euros**

En totalité au compte "autres réserves.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **936 059 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans le délai légal.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos 31 juillet 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **90 000 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4 %, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.
- conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2022 :

120 000,00 euros, soit 80 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Exercice clos le 31 juillet 2023 :

120 000,00 euros, soit 80 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Exercice clos le 31 juillet 2024 :

60 000,00 euros, soit 40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIE CONFORME
Le Président
Jean Marc DA COSTA

Signé par :

B4F03266F46F494...